



Guide de rédaction du rapport de recherche – Action concertée « Impacts économiques des changements climatiques » (Format 1 :5 :25)

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

RAPPORT DE RECHERCHE CONÇU POUR SOUTENIR LA PRISE DE LA DÉCISION, LA GESTION ET L'INTERVENTION

Le Fonds de Recherche du Québec — Société et culture présente ici son guide pour l'élaboration du rapport de recherche développé spécifiquement pour le programme *Actions concertées*, dans le but de faciliter l'appropriation des résultats de recherche par les parties prenantes (décision, gestion et intervention). La présente édition du document comporte certaines spécificités propres à l'Action concertée « [Impacts économiques des changements climatiques](#) », issue d'un partenariat avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) découlant du Plan pour une économie verte 2030.

Ce rapport de recherche *Actions concertées* a 2 visées : une de **mobilisation des connaissances** pour les partenaires financiers des Actions concertées, leurs collaborateurs.trices et les milieux de pratique concernés, et une autre de **promotion de la recherche auprès d'un public élargi** (utilisateurs.trices potentiel.le.s, citoyen.ne.s intéressé.e.s, etc.). Afin de répondre à ces objectifs, les 3 sections du rapport de recherche présentées dans ce Guide doivent être complétées dans un langage simple et accessible et sont conçues pour être utilisées séparément (selon les types d'utilisation ou de publics cibles).

Ce rapport de recherche devra être achevé 3 mois après la fin de la période de subvention (p. ex. après 3 ans et 3 mois pour un projet de 3 ans), afin de permettre aux partenaires financiers d'obtenir rapidement les résultats de la recherche (sans attendre la complétion de toutes les activités de mobilisation des connaissances).

L'ensemble des composantes du rapport de recherche sera partagé avec les partenaires de l'Action concertée, les membres du comité de suivi. Par ailleurs, le Fonds s'engage à rendre publics les rapports et à les publier

intégralement dans son site Web, conformément à son mandat de promotion de la recherche. Le contenu des rapports n'engage que les auteurs.

Voir l'appel de propositions pour connaître le détail des normes pour la propriété intellectuelle et les délais de diffusion, le cas échéant.

Aperçu des étapes à venir

Après la production du rapport de recherche le Fonds procède à sa validation administrative (comparaison avec le devis initial recommandé pour financement et conformité aux directives du présent *Guide*).

Au terme de cette analyse, si le rapport est jugé satisfaisant, la portion de la subvention retenue pour cette fin est versée à l'établissement gestionnaire. La personne titulaire de la subvention poursuit alors ses activités de diffusion scientifique et de mobilisation des connaissances auprès de tous les types de publics pertinents.

L'accès au solde de la subvention sera maintenu, soit jusqu'à la fin de l'année financière en cours à ce stade (soit le 31 mars suivant), avec la possibilité d'une année additionnelle complète pour l'accès à 100 % du solde de la subvention.

Dans un second temps, soit 6 à 9 mois après le dépôt du dernier rapport financier annuel, un **rapport final** doit être complété et soumis dans le module FRQnet (via le Portfolio électronique, section « Détails des activités: Déclarations - situation et pièces requises ») afin de permettre au Fonds et à ses partenaires de documenter de manière plus complète l'impact des financements offerts (ex. : publications, initiatives de mobilisation des connaissances, étudiants impliqués dans la réalisation du projet, etc.). Ce rapport n'est pas accessible au public, mis à part la section « résumé des principaux résultats » (1.p.).

C'est donc dire que le **rapport de recherche** vise, dans un premier temps, le retour rapide des résultats de la recherche vers les partenaires financiers de l'Action concertée, soit 3 mois après la fin de la période de subvention. Quant au **rapport final**, de nature administrative, il vient capter, dans un deuxième temps, l'ensemble des activités de diffusion et de mobilisation des connaissances, à la toute fin de la période de financement. Des informations complémentaires en lien avec le **rapport final** sont présentées en annexe du présent document.

Obligation du chercheur ou de la chercheuse responsable

Tel qu'indiqué dans les règles générales communes (7.2) :

Dans le cas où le rapport final n'a pas été déposé dans les délais, la personne titulaire de l'octroi n'est pas admissible à recevoir une nouvelle aide financière d'aucun des trois Fonds de recherche du Québec ou pourrait voir ses versements suspendus tant que cette condition n'est pas remplie.

Première section – Le Sommaire (1 page)

Ayez à l'esprit que vous vous adressez à un lectorat qui n'est pas toujours familier avec la recherche. Utiliser des phrases concises pour formuler les idées essentielles à retenir. Au besoin, ayez recours à des exemples ou autres formules éloquentes permettant de bien faire comprendre l'importance des résultats de votre projet ainsi que les enjeux qui en découlent.

Le **Sommaire** représente la « porte d'entrée » du rapport pour attirer l'attention des milieux de la décision, de la gestion et de l'intervention — et éventuellement des médias — sur la recherche et sur la portée des résultats qui en découlent. Le texte de cette rubrique sera utilisé par les représentant.e.s des partenaires de l'Action concertée et autres membres du comité de suivi, afin de sensibiliser leurs autorités à la portée des résultats du projet et aux principaux enjeux qui en découlent. Il sera également diffusé sur le site internet du Fonds, afin de faire connaître la recherche menée et susciter l'intérêt d'un lectorat varié à consulter le rapport de recherche complet.

Consigne

Si on souhaitait écrire une note d'information à des personnes en situation d'autorité au sujet de votre recherche, comment expliqueriez-vous, l'importance de vos travaux et de leurs retombées actuelles ou prévues sur les plans social, économique, politique, culturel ou technologique ? En d'autres termes, quels sont les enseignements que les milieux de la décision, de la gestion et de l'intervention peuvent tirer des résultats de votre recherche ?

Amorcez par un résultat ou un message clé découlant de votre recherche. N'hésitez pas à recourir à l'analogie, à l'anecdote ou à toute autre illustration parlante.

Voici des items que l'on devrait y retrouver, quel que soit l'ordre :

- Un élément de contexte (ex. : statistiques sur le phénomène ou objet étudié).

Directives de présentation

- Maximum 1 page
- Rédiger en français et à double interligne
- Enregistrer cette section dans un document .pdf séparé
- **Insérer la page couverture formatée accessible ici** (une page personnalisée pour cette Action concertée sera produite d'ici le dépôt du rapport)
- L'identité visuelle du PEV et de la signature gouvernementale doivent également y apparaître en tant que partenaire financier. Les logos (Québec et PEV) sont accessibles à partir du lien suivant : <https://environnement.gouv.qc.ca/plan-economie-verte/outils/mise-oeuvre-actions/logo-horizontal-beneficiaire.zip>

- Le problème ou la préoccupation auquel entend répondre la recherche.
- Le principal résultat.
- Le principal enjeu que ce résultat soulève.
- La principale piste de solution ou piste d'action.
- La principale retombée si cette piste d'action était suivie.

Deuxième section – Le Résumé (5 pages)

Ayez à l'esprit que vous vous adressez à un lectorat qui n'est pas toujours familier avec la recherche. Au besoin, utilisez des exemples ou extraits de verbatims d'entrevues ou autres formules éloquentes permettant une meilleure vulgarisation.

Le **Résumé** constitue la première étape de mobilisation des connaissances auprès des milieux de la décision, de la gestion et de l'intervention. Le texte de cette rubrique sera utilisé par les représentants.es des partenaires de l'Action concertée et autres membres du comité de suivi pour faire connaître à leurs

gestionnaires et aux intervenant.e.s concerné.e.s les principaux résultats du projet. Il sera également diffusé sur le site internet du Fonds, afin de susciter l'intérêt d'un lectorat directement intéressé à consulter tant le résumé que le rapport de recherche complet.

Voici les aspects que le résumé devrait couvrir quel que soit l'ordre :

- Contexte et historique du projet/de la programmation en lien avec l'appel de propositions et les besoins exprimés par les partenaires.
- Principales questions ou hypothèses de la recherche.
- Principaux résultats (et explication de leur importance pour le(s) public(s) visé(s)).
- Principales pistes de solution ou d'action soutenues par ces résultats.

Directives de présentation

- Maximum 5 pages
- Rédiger en français et à double interligne
- Enregistrer cette section dans un document PDF séparé
- **Insérer la page couverture formatée accessible ici** (une page personnalisée pour cette Action concertée sera produite d'ici le dépôt du rapport)
- L'identité visuelle du PEV et de la signature gouvernementale doivent également y apparaître en tant que partenaire financier. Les logos (Québec et PEV) sont accessibles à partir du lien suivant : <https://environnement.gouv.qc.ca/plan-economie-verte/outils/mise-oeuvre-actions/logo-horizontal-beneficiaire.zip>

Section 3 – Le Rapport de recherche complet (25 pages)

Gardez à l'esprit que vous vous adressez à des décideurs et décideuses, gestionnaires et intervenant.e.s, c'est-à-dire à un lectorat qui n'est pas toujours familier avec la recherche. Utilisez des tableaux synthèses, des figures, des exemples, extraits de verbatims, ou autres formules éloquentes permettant une meilleure vulgarisation.

Le *Rapport de recherche complet* contient plusieurs rubriques « Contexte, Méthodologie, Résultats, etc. » auxquelles il est possible d'ajouter autant d'annexes que souhaité pour le rendre plus explicite (ex. : recension des écrits, résultats détaillés, grilles d'entrevues, compilations statistiques, répartition des répondants, outils d'intervention développés à partir des résultats, etc.).

Voici les rubriques que le rapport de recherche complet devrait contenir, présentées dans l'ordre suivant :

Partie A — Contexte de la recherche (maximum 4 pages)

1. Problématique (incluant un résumé des principales connaissances existantes sur le sujet);
2. Objectifs poursuivis;
3. Principales questions de recherche ou hypothèses.

Partie B — Méthodologie (maximum 2 pages)

Allez à l'essentiel de la méthodologie et mettez l'accent sur le degré de généralisation possible des données à la base des résultats, aspect qui intéresse le lectorat auquel s'adresse le rapport. Mettez en annexe les

Directives de présentation

- Maximum 25 pages
- Rédiger en français ou en anglais et à double interligne
- Ajouter une table des matières incluant le détail des annexes
- Inclure les annexes
- Enregistrer cette section dans un document .pdf séparé
- Une page personnalisée pour cette Action concertée sera produite d'ici le dépôt du rapport
- L'identité visuelle du PEV et de la signature gouvernementale doivent également y apparaître en tant que partenaire financier. Les logos (Québec et PEV) sont accessibles à partir du lien suivant : <https://environnement.gouv.qc.ca/plan-economie-verte/outils/mise-oeuvre-actions/logo-horizontal-beneficiaire.zip>

tableaux, les questionnaires, les grilles d’entrevue, le guide de discussion, le formulaire de consentement, etc.

Description et justification de l’approche méthodologique privilégiée, incluant les méthodes et instruments de mesure et de cueillette de données, les corpus (différentes sources) ou échantillon (taux de réponse, robustesse des données, etc.)

1. Description sommaire des données utilisées, des hypothèses, des scénarios, incluant l’identification des mesures d’adaptation retenues pour le scénario adaptation, des analyses, de la stratégie ou du cadre d’analyse des données (fournir plus de détails dans une annexe, si nécessaire);
2. Schéma qui résume les liens entre les aléas climatiques, les impacts biophysiques et les coûts et les bénéfices associés (en annexe);
3. Présentation et explication des modifications substantielles apportées en regard du devis initial, le cas échéant.

Partie C — Principaux résultats (maximum 10 pages)

Mettez en annexe les analyses détaillées, les autres résultats obtenus, la recension des écrits, les tableaux, les graphiques, etc.

1. Quels sont les principaux résultats obtenus? Présenter les résultats en fonction de chacun des scénarios suivants: scénario de référence et scénario d’adaptation structurante (tels que présentés dans l’Appel de propositions);
2. Dans quelle mesure les résultats changent-ils à la suite de l’analyse de sensibilité?
3. Quels paramètres influencent le plus les coûts et les bénéfices des changements climatiques et des mesures d’adaptation?
4. Quelles sont les retombées immédiates ou prévues de vos travaux de recherche sur les plans social, économique, politique, culturel ou technologique (renouvellement des pratiques; implantation de nouvelles façons de faire; élaboration de politiques ou de programmes; développement d’outils; constitution de collections, de corpus, de bases de données; retombées pour l’enseignement et la formation, etc.) ?
5. Quelles sont les principales contributions de vos travaux de recherche en termes d’avancement des connaissances (sur les plans théorique, conceptuel, méthodologique, empirique, etc.) ?

Partie D — Pistes de solution ou d’actions soutenues par les résultats de la recherche et nouvelles pistes ou questions de recherche (maximum 7 pages)

1. Que pourraient signifier vos conclusions pour les décideurs et décideuses, gestionnaires, intervenant.e.s et autre partie prenante ? Quels seraient les messages clés et les principales pistes de solution ou d’action à formuler selon les types d’auditoires visés ?
2. Quelles sont les limites ou mises en garde dans l’interprétation ou l’utilisation des résultats que vous souhaiteriez porter à l’attention de votre lectorat pour une utilisation adéquate de vos résultats (ex. : taille de l’échantillon, biais de sélection, du contexte particulier dans lequel s’est inscrite la collecte de donnée, etc.) ?
3. Quels sont les coûts et les bénéfices qui ne peuvent pas être estimés, les difficultés qui empêchent leur estimation et les pistes de recherche et de solutions proposées à cet égard ?
4. Outre celles présentées à la question précédente, quelles nouvelles pistes ou questions de recherche découlent de vos travaux (en termes de besoins de connaissances ; de pratiques, d’intervention) ?

Partie E — Références et bibliographie (maximum 2 pages)

Veillez indiquer les publications, sites internet et autres sources d’information pertinentes pour les personnes et organisations intéressées ou interpellées par la recherche. Indiquez les principales sources d’information et mettez en annexe la bibliographie complète.

Annexe 1 – Le Rapport final FRQnet

Ce rapport devra être achevé dans le module FRQnet (via le Portfolio), dans un second temps, soit 6 à 9 mois après le dépôt du dernier rapport financier annuel (en français ou en anglais).

Le Rapport final, de nature administrative, comporte des aspects jugés pertinents pour permettre d'évaluer les retombées des recherches financées dans le cadre du programme *Actions concertées*, et ce, tant pour le Fonds que pour ses partenaires financiers. Ce rapport, conçu par les FRQ pour documenter les retombées de ses financements, contient les rubriques suivantes (en version adaptée pour les subventions de type « projet de recherche ») :

1. TITRE VULGARISÉ (à des fins de diffusion grand public)
2. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DES RETOMBÉES DÉJÀ OBSERVÉS (à des fins de diffusion grand public)
3. ORGANISATIONS PARTENAIRES DE RECHERCHE (pour les travaux soutenus)
4. ÉTUDIANTS, ÉTUDIANTES, POSTDOCTORANTS ET POSTDOCTORANTES DONT LE PROJET EST LIÉ AUX TRAVAUX SOUTENUS
5. COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES ACADÉMIQUES HORS-QUÉBEC (pour les travaux soutenus)
6. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DÉCOULANT DIRECTEMENT DES TRAVAUX SOUTENUS (maximum de 5)
7. CONGRÈS, COLLOQUES ET CONFÉRENCES — PRÉSENTATIONS SCIENTIFIQUES DÉCOULANT DIRECTEMENT DES TRAVAUX SOUTENUS (maximum de 5)
8. ŒUVRES ET PERFORMANCES DÉCOULANT DIRECTEMENT DES TRAVAUX SOUTENUS (maximum de 5)
9. PRODUITS, OUTILS ET INVENTIONS DÉCOULANT DES TRAVAUX SOUTENUS
10. PARTAGE DES CONNAISSANCES DÉCOULANT DES TRAVAUX SOUTENUS
11. INTERVENTIONS, ACTIVITÉS OU PUBLICATIONS VISANT LE GRAND PUBLIC (maximum de 5)
12. INNOVATIONS ADOPTÉES OU EN COURS D'ADOPTION / CRÉATION D'ORGANISATIONS INNOVANTES
13. POURSUITE DES TRAVAUX

Fichiers à joindre (devront être téléchargés à titre de fichier joint lors de la transmission du rapport final FRQnet) :

Une liste exhaustive des informations demandées aux sections 6, 7, 8 et 11, présentée dans un document en format PDF.